

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE ROANNE

15 & 22 MARS

PROGRAMME 2026

L'AVENIR à GAUCHE ROANNAIS



SOMMAIRE

VIE DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE P3-5

UN PACTE SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE P6-21

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, IMPACTS ET POLLUTIONS P6-8

ÉCONOMIE, RÉSILIENCE ET AGRICULTURE P9-11

MOBILITÉ ET HABITAT P12-15

SANTÉ ET PRÉVENTION P15-17

PRÉCARITÉ ET EXCLUSION P18-21

BIEN VIVRE ENSEMBLE P22-31

FORMATION, ÉDUCATION ET PRÉVENTION P22-25

CULTURE ET SPORT P26-29

SÉCURITÉ P30

LUTTER CONTRE LES DOMINATIONS ET DISCRIMINATIONS P31

Légendes  ville de Roanne  Roannais Agglomération



VIE DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

Nous voulons un territoire où chaque habitant peut s'impliquer, où les décisions sont prises en transparence et où le pouvoir est partagé entre élu-e-s et citoyen-ne-s pour construire collectivement l'avenir



DÉFI 1

VIVRE DANS UN TERRITOIRE OÙ LE POUVOIR EST PARTAGÉ ENTRE LES ÉLU-E-S



1- Conservation des pouvoirs de décision au niveau du Conseil municipal en limitant les délégations de pouvoirs au Maire au minimum nécessaire.

Lors de chaque mandat municipal, le conseil municipal doit délibérer sur une politique de délégation de compétences au maire. Les délégations que nous ferons seront strictement limitées à celles nécessaires à la bonne administration de la commune, afin de garantir que les décisions importantes restent prises collégialement par le conseil. Par exemple, il n'est pas normal, et c'est le cas actuellement, que le maire puisse décider seul d'intenter des actions en justice, des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, des contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes, de fixer les rémunérations des honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ou encore de décider seul de la préemption sur des biens.



2- Recentrer les actions du maire sur la gestion de la Ville de Roanne

La concentration des pouvoirs locaux dans les mains d'une même personne, et donc le cumul des mandats de maire et de président d'agglomération, n'est pas souhaitable. Si toutefois l'agglomération devait être présidée par un-e élu-e de la ville, nous nous engageons à ce que cette personne ne soit pas en même temps maire de Roanne. Il y a bien assez à faire pour deux personnes différentes. Plus largement, nous serons attentif·ves à appliquer ce principe à toutes situations de cumuls de fonction et de pouvoir.



3- Instauration de commissions municipales plus transparentes et inclusives pour l'opposition

L'information, c'est du pouvoir. Nous garantirons que les oppositions du conseil municipal disposeront systématiquement avant et pendant les commissions de travail thématique des ordres du jour et documents préparatoires pour leur pleine et entière information, ainsi qu'une trace écrite ensuite. Cela vous semble peut-être le minimum, mais ce n'est pas ce qui se pratique actuellement à Roanne !



4- Indemnisation des élu-es d'opposition

Indemniser les élus d'opposition est essentiel pour garantir l'équité et la démocratie locale. Cela leur permet de consacrer du temps à leur rôle de contrôle et de proposition, sans dépendre financièrement seulement de leur emploi principal. Cela assure que toutes les voix du conseil municipal puissent participer pleinement aux décisions publiques. C'est également une reconnaissance symbolique forte de l'importance de leur travail. Là encore, cela semble peut-être évident, mais ça ne se pratique pas à Roanne actuellement !



DÉFI 2

REDONNER UNE PLACE ET DU CONTRÔLE AUX HABITANT·E·S

5. Mise en place du Référendum d'Initiative Citoyenne

Parce que nous pensons qu'à tout moment les Roannais et les Roannaises gardent leur souveraineté, notamment sur la politique municipale, nous lançons le Référendum d'Initiative Citoyenne. À partir de 10 % des électeurs inscrits, toute proposition citoyenne relevant des compétences communales, toute demande d'abrogation d'une décision municipale ou toute contestation politique majeure donnera lieu à l'inscription obligatoire de la question à l'ordre du jour du conseil municipal, à l'organisation de débats publics contradictoires, puis à l'organisation, par la municipalité, d'un référendum local ou d'une consultation citoyenne. Nous nous engageons politiquement à respecter et mettre en œuvre le résultat lorsque celui-ci recueille une majorité claire et un niveau de participation significatif. En cas de manquement grave d'un·e élu·e (abus de pouvoir, comportement illégal, non-respect manifeste des engagements essentiels), une procédure citoyenne de mise en cause politique pourra être déclenchée, pouvant conduire à un débat public, un vote citoyen, et, le cas échéant, à une demande publique de démission, que nous nous engageons à respecter.

6. Mise en place d'un budget participatif de 500 000 euros chaque année

En sus du travail dans les conseils de quartiers, cet engagement fort permet aux habitant·es de décider concrètement de l'affectation d'une partie du budget à des projets renforçant la dynamique démocratique, écologique et sociale de la ville. Les actions proposées et chiffrées seront soumises au vote de la population.

7. Mobiliser la DTNSI pour accroître l'usage des logiciels libres dans les services de la ville et de l'agglomération

La DTNSI (Direction de la Transition Numérique et des Systèmes d'Information) veille sur la sécurité des systèmes d'information de Roannais agglomération et de la ville. Le recours aux logiciels libres peut permettre de mieux protéger les données des citoyen·ne·s en évitant leur captation par des acteurs privés. Cela renforce aussi l'indépendance numérique, en donnant à nos collectivités plus de contrôle sur ses outils et la possibilité de les adapter. Les logiciels libres favorisent également la sobriété numérique, en consommant moins de ressources et d'énergie. Cette approche garantit des services publics plus sécurisés, transparents et durables.

8. Maintenir les taxes à leur niveau actuel

À l'exception de la taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires (pour des motifs de remobilisation de ces ressources foncières pour les besoins de logements), notre équipe s'engage à ne pas augmenter les impôts et taxes des Roannais·es. En cours de mandat, si leur augmentation devait être nécessaire, nous organiserons un Référendum Local. Cela nous permettra d'en expliquer les raisons impérieuses (par exemple en cas de nouveaux projets ou services, d'aides plus importantes à apporter aux Roannais·es, etc.). Par la suite, un vote sera organisé et le résultat sera appliqué. En d'autres termes : il n'y aura pas d'augmentation, sauf si vous le décidez.

9. Faire émerger des débats citoyens

Nous voulons mettre en place une université populaire avec des débats qui porteront sur les questions de transition, d'économie locale ou de tout autre sujet à l'initiative des citoyen·ne·s. Le but est de faciliter l'accès aux informations citoyennes et d'intéresser les habitant·e·s au travail de la mairie, en lien direct avec leur vie quotidienne.



DÉFI 3

GARANTIR UN POUVOIR POLITIQUE EXEMPLAIRE ET REDONNER CONFIANCE AUX HABITANT·E·S DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

10. Instaurer un dispositif anticorruption



Selon les statistiques du Ministère de l'Intérieur et de l'Agence Française Anticorruption, les faits de corruption ont doublé dans les 10 dernières années en France. Prise illégale d'intérêt, favoritisme dans les marchés publics, corruption active et passive, trafic d'influence... Au niveau de Roanne et de l'Agglomération, les rapports à charge de la Chambre Régionale des comptes nous alertent sur les risques et suspicions de conflits d'intérêts de certain-es élu-es (Yves Nicolin au premier chef).

Nous nous engageons à mettre en oeuvre les recommandations du guide de la transparence et de l'éthique dans les mairies, produit par l'association Anticor et à mettre en place un dispositif anticorruption à partir du référentiel de l'Agence Française Anticorruption. Il convient de mettre en place les mesures nécessaires pour que la probité des élu-es puisse être garantie.



11. Fixer les indemnités du maire au salaire médian et proposer la même démarche au niveau du président de l'Agglomération



Nous voterons la fixation des indemnités de maire (et de président d'agglomération) au salaire médian. Cette mesure implique que l'indemnité de l'élu-e ne peut augmenter que si les salaires de la moitié des citoyen·ne·s les moins bien payé-es augmentent aussi.



12. S'engager en tant que maire à respecter la neutralité républicaine



Le maire ou tout élu-e agissant en lieu et place du maire s'engagera à respecter la neutralité à l'égard des cultes et ne manifestera en aucun cas sa croyance ou sa non-croyance dans le cadre de sa fonction. Nous éviterons la participation des élu-e-s, en tant que représentant-e-s de la commune, à toute manifestation religieuse.



13. Privilégier la régie publique dès que possible dans les grands équipements et services publics



La régie est la garantie pour la collectivité de garder le contrôle direct des services essentiels, de maîtriser les coûts et d'assurer la transparence et l'intérêt général. Cela limite la dépendance aux prestataires privés, réduit les risques de profit excessif ou de captation de ressources, et garantit que les décisions sont prises au service des habitants, et non pas du profit.



14. Faire de la ville un employeur respectueux

De nombreux salariés et syndicats ont partagé la dégradation de la qualité du dialogue social au sein de la collectivité et la nécessité d'engager des réformes. Nous nous attacherons à améliorer le bien-être lié au travail au sein des employé·e·s de la ville et de la communauté d'agglomération (mise en place d'un plan d'actions sur les risques psychosociaux, suivi attentif du Papripact sur la gestion des risques...) et à favoriser le dialogue social

UN PACTE SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, IMPACTS ET POLLUTIONS

RESPECTER LA NATURE, C'EST RESPECTER LE VIVANT

Nous voulons un nouveau modèle de société exemplaire qui réduit notre impact destructeur de l'environnement afin d'améliorer la qualité de vie de chacun-e, de s'adapter au changement climatique en cours et de préserver la biodiversité.



DÉFI 1

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE DESTRUCTRICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VIVANT ET EN INFLÉCHIR LES CONSÉQUENCES À COURT ET LONG TERMES

 **15. Intégrer, renforcer et rendre effectives les trames verte, bleue et noire** dans tous les projets d'aménagement, afin de protéger les continuités écologiques et la biodiversité.

 **16. Doubler les financements alloués par l'agglomération à la Stratégie locale Biodiversité 2026-2030** (passer de 811 000 € sur 6 ans à 1,6 millions d'euros minimum).

 **17. Planter davantage d'arbres** et mettre fin aux abattages d'arbres pour des motifs esthétiques, ne les autoriser qu'en cas de raison sanitaire ou de sécurité avérée, avec transparence et justification publique.

 **18. Orienter le plan de gestion des forêts vers le stockage de carbone**, la préservation de la biodiversité et la robustesse face au changement climatique, au niveau communal et intercommunal.

 **19. Renaturaliser les sols, dégoudronner l'infiltration des eaux dans le sol est essentielle, pour les nappes, la régulation des pluies, la biodiversité, etc.** Nous devons désimperméabiliser

 **20. Réduire les nuisances sonores et améliorer la santé publique**

A partir de la cartographie des sources de pollutions sonores disponible, nous établirons un planning de remédiation. Le bruit est une nuisance urbaine majeure et souvent une grande oubliée. Le plan de prévention de la ville de Roanne doit être amélioré.

 **21. Réaliser l'extinction des lumières en nuit profonde (de minuit à 5h) et limiter l'intensité lumineuse au strict nécessaire**

Nous informerons sur les conséquences de l'éclairage nocturne sur l'environnement et la biodiversité en travaillant avec les conseils de quartier sur le sentiment d'insécurité et remettrons en place l'extinction pour préserver la biodiversité, le sommeil et réduire la consommation énergétique. De nombreuses villes le font déjà (36% des villes de 20 à 40 000 habitants) et Roanne l'avait fait avec succès. Il fallait continuer !



DÉFI 2

TRANSFORMER ET RÉORIENTER NOS MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION



22- Instaurer une tarification sociale et écologique de l'eau en rendant les premiers mètres cubes d'eau gratuits ou à très faible coût, pour couvrir les besoins vitaux

Nous soutiendrons cette idée au niveau de la Roannaise de l'eau. Il s'applique ensuite une tarification progressive pénalisant les usages excessifs et non essentiels, afin de concilier justice sociale et préservation de la ressource. Des villes comme Dunkerque ou Montpellier l'ont fait.



23- Soutenir une agriculture paysanne diversifiée et durable

Nous accompagnerons les fermes d'élevage qui s'engagent dans la diversification de leurs productions vers le végétal et soutiendrons les installations de paysan-ne-s engagé-e-s dans une démarche écologique en priorisant les projets en polyculture. Nous travaillerons avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) pour limiter l'agrandissement des fermes et aiderons à la diversification et à la transmission en s'appuyant sur les structures existantes qui travaillent sur ce sujet (ex: Etamines, Vivre Bio en Roannais, Solidarité Paysans, Agribio...). Autant d'axes de travail que nous développerons pour répondre aux grands défis du Roannais : la moitié des agriculteurs partent à la retraite dans les 10 prochaines années, notre territoire est essentiellement tourné vers l'élevage avec peu de productions de légumes et de fruits, le changement climatique vient frapper de plein fouet nos systèmes de production, d'où la nécessité de développer localement notre souveraineté alimentaire.



24- Créer un budget dédié de 400 000€/an pour des projets d'installations agricoles

Le but est de faciliter l'installation par l'acquisition de foncier et/ou bâti sur le territoire en partenariat avec la SAFER favorisant ainsi la mise à disposition de ces terres via des baux ruraux environnementaux, garantissant des pratiques biologiques, la protection des sols, de l'eau et de la biodiversité.

Orienter la commande publique (cantines, établissements municipaux, événements) vers des produits alimentaires sains et locaux

Pour soutenir l'agriculture du territoire, nous prioriserons des produits locaux, biologiques et de saison en incluant une augmentation de la part de menus végétariens afin de réduire la dépendance aux produits issus de l'élevage intensif, en cohérence avec les enjeux climatiques, sanitaires et de bien-être animal.

Accompagner les consommatrices et consommateurs, ainsi que les productrices et producteurs, vers des pratiques plus sobres et durables, grâce à des aides humaines (information, médiation, sensibilisation) et des aides financières ciblées.



25- Mettre en place des dispositifs municipaux d'accompagnement pour encourager les pratiques vertueuses sur les plans environnemental et social (réduction des déchets, circuits courts, conditions de travail, sobriété énergétique).



26- Créer des mesures incitatives concrètes, par exemple : proposer une réduction des redevances pour les commerçants forains, conditionnée au respect d'un cahier des charges environnemental et social (réduction des emballages, gestion des déchets, produits locaux et de saison, pratiques sociales responsables).



REPENSER DE MANIÈRE COLLECTIVE SUR LE ROANNAIS, LA MOBILITÉ ET NOS POLITIQUES D'HABITAT, D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

-  **27. Mettre en place une politique de l'habitat garante de logements décents**, par l'extension du permis de louer à l'ensemble des quartiers de la ville et par un suivi effectif et renforcé des contrôles.
-  **28. Poursuivre et amplifier la politique de rénovation énergétique des bâtiments municipaux**, afin de réduire les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les charges de fonctionnement.
-  **29. Développer les énergies renouvelables** et renforcer le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'agglomération afin qu'il atteigne enfin les objectifs européens et internationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui n'est malheureusement pas encore le cas de par l'insuffisance de son plan d'actions et les résultats obtenus.
-  **30. Mettre en place une comptabilité carbone** afin d'arbitrer les orientations stratégiques de la ville en tenant compte de l'impact en émissions de gaz à effet de serre des politiques publiques et des projets municipaux futurs.
-  **31. Étudier la mise en place d'une tarification incitative à la levée des déchets, dans laquelle "moins on jette, moins on paye"**. Cette mesure encourage le tri, le compostage et la réduction à la source, tout en restant juste socialement. Inspirée d'exemples réussis comme Besançon, cette politique vise à diminuer les déchets et les coûts de traitement tout en protégeant l'environnement. La tarification incitative a montré une forte réduction des déchets résiduels, jusqu'à environ 30 % de moins par habitant dans les territoires qui l'ont adoptée.
-  **32. Rendre effective la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser)** pour les nouveaux projets d'aménagement, en réaffirmant la priorité absolue de l'étape "Éviter", trop souvent contournée au profit de mesures de compensation dont l'efficacité n'est pas démontrée (études à l'appui). Nous voulons remettre l'étape "Éviter" au cœur de toute décision et donc ne pas artificialiser des espaces naturels si le projet peut être redimensionné ou déplacé.
-  **33. Protéger la biodiversité et favoriser une cohabitation harmonieuse avec la faune et la flore**
Pour que nos espaces verts urbains ne soient pas seulement esthétiques, mais aussi favorables à la vie sauvage nous définirons un périmètre précis de protection du sauvage sur la commune et ses abords avec une gestion différenciée des espaces verts : certaines zones entretenues de manière classique, d'autres laissées plus naturelles pour accueillir la biodiversité. Ce travail s'appuiera aussi sur la sensibilisation des habitants et un travail collectif pour améliorer la cohabitation avec la faune et la flore locales (oiseaux, insectes, hérissons, etc.)

ÉCONOMIE, RÉSILIENCE ET AGRICULTURE

UNE ÉCONOMIE LOCALE, SOCIALE, SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUEMENT VERTUEUSE POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT

Nous voulons des activités économiques et une production agricole qui répondent aux besoins locaux, aux enjeux sociaux et environnementaux garantissant des emplois pérennes et inclusifs.



DÉFI 1

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE, DES SERVICES DE PROXIMITÉ ET AGIR POUR LA RELOCALISATION D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES



34- Soutenir et encadrer l'installation d'entreprises utiles au territoire

Nous organiserons sur le territoire une production locale qui répond aux besoins essentiels des Roannais-es (alimentation, habillement, déplacements, santé, énergies décarbonées...) en s'appuyant sur une politique d'aide à l'implantation et sur les réseaux de distribution et de formation existants. Ces aides seront conditionnées dans la convention de subvention par des critères sociaux-environnementaux et des clauses de reprise ou de reversement en cas de non-respect des engagements pris.



35- Soutenir des modèles novateurs et démocratiques d'organisations économiques en rupture avec le modèle capitaliste libéral classique

Le capitalisme libéral privilégie l'accumulation du profit à court terme, au détriment des équilibres sociaux, environnementaux et démocratiques. Nous nous éloignerons de ce modèle en accompagnant et en faisant connaître des initiatives économiques et entrepreneuriales novatrices et démocratiques et en les accompagnant (les monnaies locales, formes d'entreprises telles les SCOP - Société Coopérative de Production, SCIC - Société Coopérative d'Intérêt Public, coopératives, etc.) auprès des publics concernés.



DÉFI 2

FAVORISER UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN PERMETTANT À CHACUN·E DE TROUVER SA PLACE DANS L'ÉCONOMIE LOCALE



36. Renforcer les critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offres



La ville dépense chaque année des millions d'euros pour ses achats : travaux, fournitures, services... Nous voulons que cet argent serve à la fois l'économie locale et davantage à la protection de l'environnement. Nous établirons un cahier des charges des marchés publics au service de l'économie solidaire : accompagner l'amélioration des pratiques sociales et environnementales des sous-traitants et fournisseurs et soutenir au mieux l'emploi local à travers des critères responsables intégrés dans la commande publique. La Chambre Régionale des Comptes pointait dans son rapport 2025 sur Roanne qu'une note développement durable comptant pour 5 % de la note finale était très peu susceptible de peser sur le classement final.



DÉFI 3

FAIRE ÉVOLUER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LES PROCESSUS DE FABRICATION PAR LA PRISE EN COMPTE DE LEURS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



37. Soutenir les partenaires de l'économie circulaire

Avec la loi Anti-Gaspillage pour une économie circulaire, la France s'est engagée à transformer son modèle de production et de consommation en un modèle plus durable qui ne gaspille plus les ressources mais les réutilise, les revalorise et les recycle. Nous soutiendrons l'investissement dans le plan pour l'économie circulaire de l'agglomération et ferons connaître davantage les actrices de l'économie circulaire : Valorise, Emmaüs Roanne Marcigny, Tri d'Emma, Biocultura...



38. Développer de nouvelles façons de produire dans le Roannais

Nous poursuivrons et renforcerons le plan pour l'économie circulaire de l'agglomération en doublant la superficie de culture du chanvre, en développant les filières durables BTP et textile, la filière bois locale

en matériaux de construction durables, l'économie de l'eau en maîtrisant cette ressource dans un plan local d'usage de l'eau.



39. Arrêt progressif du soutien à l'aéroport pour une nouvelle façon de circuler dans le Roannais

Nous soutiendrons à l'Agglomération l'arrêt progressif du soutien de l'aéroport. En effet, cette activité est à grand impact environnemental et demande des fonds importants : plus de 500 000 euros chaque année. Et chaque année, un seul passager par vol commercial ! Pour la même somme, nous préférons financer des activités de transport qui auront une véritable efficacité sur le territoire et qui toucheront plus d'habitants : transports en commun, liaison train-bus, plan vélo, liaison voiture-bus.



DÉFI 4

PRODUIRE ICI POUR CONSOMMER ICI UNE ALIMENTATION SAINES



40. S'engager dans une démarche de sécurité sociale alimentaire



Pour son développement expérimental, au niveau de la ville et/ou de l'agglomération, nous nous baserons sur des expériences les plus adaptées à notre territoire. De nombreuses initiatives sont mises en oeuvre ailleurs mais le principe est le suivant : chacun et chacune contribue selon ses moyens et accède à une alimentation de qualité selon ses besoins, en lien étroit avec les producteurs et les commerces locaux. L'un des objectifs majeurs de cette démarche est de garantir aux personnes les plus précaires un accès effectif à une alimentation saine, locale et de qualité, tout en soutenant une production agricole respectueuse des femmes, des hommes et de l'environnement.



41. Soutenir les commerces et les services

Nous favoriserons l'essor des commerces et services de proximité et nous opposerons à toute extension des grandes zones commerciales qui nuisent au dynamisme du centre ville.



42. Soutenir les agriculteurs, partenaires essentiels pour la production alimentaire et la préservation des paysages. Accompagner les agricultrices-agriculteurs en situation de détresse notamment en soutenant les actrices-acteurs locaux comme Solidarité Paysans.



43. Arrêter les projets écocides

Nous prenons l'engagement de ne pas soutenir l'implantation de projets logistiques ou de Mega-data centers, consommateurs de terres et faiblement pourvoyeurs d'emplois.

La majorité actuelle a soutenu le développement de 2 immenses centres logistiques sur le Roannais à Bonvert détruisant ainsi des hectares de terres et de biodiversité, accentuant la concurrence face aux producteurs locaux, sans que le compte d'emplois promis ne soit atteint ! Aussi, le numérique explose et son empreinte écologique fait de même ! L'IA demande des ressources colossales et toujours plus de data centers. Cette course en avant doit être stoppée. Notre territoire doit préserver ses terres pour des usages agricoles et économiques bien plus urgents.

MOBILITÉ ET HABITAT

MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

Nous voulons un territoire inclusif et ambitieux en matière d'habitat et de mobilité, favorisant la mixité géographique, sociale et générationnelle, offrant des solutions de proximité et des modes de déplacement doux afin de permettre à tou-te-s de mieux vivre leur quotidien et de répondre aux enjeux environnementaux, climatiques, sociaux et de santé.



DÉFI 1

RENFORCER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER (PRIVÉ ET SOCIAL) POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION ET AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES



44. Adapter les logements aux difficultés de mobilité physique

L'agglomération soutient l'adaptation d'un logement liée à la perte d'autonomie ou à un handicap. Nous poursuivrons l'accompagnement technique et financier pour la rénovation de l'habitat adaptée aux handicaps et à la vieillesse, dans tous les quartiers.



45. Augmentation de la taxe d'habitation sur les logements vacants

Aujourd'hui à Roanne, cette dernière a un taux de 11,63% basée sur la valeur locative. Selon la loi celle-ci peut aller de 5 à 60%, et elle est plutôt en moyenne autour de 15 à 20% dans les villes de taille similaire. Nous ferons évoluer le taux actuel pour rendre plus dissuasive la conservation de logements vides. Pour éviter la construction neuve et l'artificialisation, il est essentiel de mettre en place une politique volontariste pour remettre les logements vacants dans le parc actif. Selon l'INSEE, Roanne comporte près de 2900 logements vacants, encore plus selon d'autres sources. Cette mesure est couplée aux différentes mesures d'aide à la sortie de vacance et de rénovation.



46. Au moins doubler les enveloppes d'aide à la rénovation au niveau de l'agglomération et développer l'accompagnement humain (administratif)

Actuellement, l'enveloppe globale d'aide est de 800 000 € par an. L'aide financière à la rénovation des bâtiments présente un triple avantage. Elle soutient une économie vertueuse d'emplois non délocalisables, elle permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et permet des économies financières pour les habitant.e.s. Le but sera d'agir sur les passoires thermiques et les bâtiments les moins isolés (classe énergétique E, F, G). 30 % des logements roannais sont concernés et Roanne compte plus de 1000 passoires thermiques !



DÉFI 2

FAVORISER LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE POUR LES DÉPLACEMENTS INTRA-AGGLO



47. Encourager le covoiturage par tous les moyens possibles



On compte dans les trajets du quotidien 1,4 personnes par véhicule en moyenne. Réduire l'autosolisme (usage individuel du véhicule) et donc le nombre de voitures roulantes est une priorité selon toutes les études de développement d'une stratégie globale de réduction des pollutions. Différentes mesures seront étudiées et déployées comme des mesures d'incitations financières de priorisation au stationnement, des campagnes d'information ou encore le développement du plan de mobilités employeurs.



48. Retravailler le schéma directeur vélo de l'agglomération en améliorant sécurité et maillage pour créer un environnement rassurant et incitatif pour tous les usager·ère·s des modes de déplacements doux

Rendre la circulation à vélo plus simple, sûre, efficace et attractive, cela favorise le report modal et l'augmentation du nombre de cyclistes. Nous continuerons donc de développer des axes vélos rapides et sécurisés à l'échelle communale et intercommunale. Nous engagerons un plan de modification des feux de passage pour rendre plus facile le franchissement par les cyclistes (panonceau M12a par exemple : passer quand le feu est rouge, uniquement dans la direction indiquée par la ou les flèches jaunes) et nous développerons de nouveaux parkings sécurisés vélos qui manquent cruellement à Roanne.



49. Améliorer le réseau de bus en intermodalité

Renforcer le maillage et les cadences en se basant sur les besoins identifiés auprès des usagers est une nécessité. Nous travaillerons également à améliorer l'intermodalité, c'est-à-dire la possibilité pour chacun et chacune de pouvoir mieux associer plusieurs moyens de transports (voiture/bus/vélo/train...)



50. Élargir la gratuité des transports en commun de manière progressive et solidaire

Aujourd'hui, la gratuité des bus est instaurée pour les policiers et les gendarmes. Nous allons développer aussi la gratuité pour les jeunes, les personnes sans emploi et en situation de précarité. Nous étudierons aussi la gratuité pour toutes et tous en tenant compte des capacités financières de l'agglomération et de la nécessité de priorisation du développement des services de transport en commun.



51. Développer et promouvoir de façon ludique et sportive l'éducation aux modes doux



Nous allons créer des parcours sécurisés et balisés (vélo, marche, trottinette) intégrés à l'espace public et aux établissements scolaires, accompagnés d'animations régulières (défis, jeux, initiations sportives). Cette approche permet d'apprendre les modes doux par la pratique, de manière attractive, tout en développant l'autonomie, la sécurité et le plaisir de se déplacer autrement.



52. Création d'un plan piéton pour une ville accessible et apaisée



Comme d'autres villes le font déjà, nous allons mettre en œuvre un plan piéton visant à sécuriser, conforter et valoriser les déplacements à pied, en améliorant les cheminements, les traversées et l'accessibilité pour toutes et tous, afin de faire de la marche un mode de déplacement quotidien, sûr et agréable.



DÉFI 3

RENDRE ATTRACTIVE DANS UNE DÉMARCHE INCLUSIVE LES COMMUNES DU TERRITOIRE

53- Aider les petites communes à revitaliser leurs bourgs et soutenir les petites structures et services publics de proximité

Nous soutiendrons à l'agglomération le développement des aides pour l'installation, la rénovation ou la modernisation des commerces, artisans et services locaux afin de renforcer l'attractivité des centres-bourgs et maintenir l'activité économique de proximité. Ces petites structures et services sont au cœur de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire, et de la création et du maintien d'emplois locaux. En ce sens, nous militerons aussi pour freiner les grandes extensions commerciales dans les secteurs périurbains.

54- Aménager dès que possible des espaces verts, de fraîcheur et de loisirs répartis dans chaque quartier.

La finalité est de soutenir la proximité des espaces

verts avec les quartiers résidentiels pour lutter contre les îlots de chaleur, protéger les personnes fragiles et que chacun-e puisse bénéficier facilement de loisirs, d'activités sportives et de moments de convivialité en plein air à faible distance de son domicile.

55- Soutien au développement des marchés solidaires en Roannais via le PAT

En s'appuyant sur le PAT (Plan Alimentaire Territorial), la collectivité peut consolider ces initiatives, voire élargir leur fréquence et leur couverture géographique, et soutenir leur pérennité en lien avec les acteurs locaux. Générateurs de lien social et soutien de l'économie locale, ils permettent d'offrir des produits locaux, bio et de saison à des prix adaptés à tous les revenus (tarifs accessibles, justes et solidaires) tout en valorisant les savoir-faire des producteurs locaux.



DÉFI 4

CONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE ET PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

56- Stopper l'étalement urbain

 Pour respecter la loi Zéro Artificialisation Nette, il est nécessaire d'arrêter l'extension des zones urbaines. Il faut aujourd'hui préserver les terres agricoles, les espaces naturels et la biodiversité autour de nos villes. Nous privilégierons la densification et la rénovation des quartiers existants, afin d'optimiser les infrastructures et créer des quartiers vivants et bien équipés. La ville doit se construire sur la ville.

57- Convertir et dépolluer les friches industrielles en leur donnant une nouvelle fonctionnalité qui tient compte des défis environnementaux

 A Roanne et en Roannais se trouvent encore des friches à utiliser (Site Teintures et Apprêts de Roanne par exemple). Nous allons planifier avec les partenaires nécessaires une stratégie de dépollution et/ou de remobilisation de ce foncier. C'est plus cher que d'aller construire du neuf dans les champs, mais c'est indispensable pour ne pas laisser cet héritage pollué aux générations futures et éviter l'étalement urbain.



DÉFI 5

REVITALISER LE CANAL



58. Redonner au canal et au port une importance économique

Le canal est un atout économique et touristique et aussi un atout pour un transport peu carboné. Nous allons étudier les possibilités de mobilité et de transport futurs avec les autres acteurs impliqués (collectivités riveraines du canal, partenaires privés, régions, départements, Voies Navigables de France.).



SANTÉ ET PRÉVENTION

LA SANTÉ, C'EST UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS

Nous voulons un système de santé qui propose une offre de soins et de prévention, accessible à toutes et tous, sur l'ensemble du territoire, afin de couvrir les besoins de la population roannaise tout au long de la vie.



DÉFI 1

AUGMENTER L'OFFRE DE SOINS ET LE NOMBRE DE PRATICIEN-NE-S



59. Créer des centres de santé

Le Roannais manque de professionnels de santé. Dans une démarche stratégique intercommunale, nous identifierons les zones prioritaires d'implantation de centres de santé avec les élu-es, les services et les habitant-es. Nous planifierons, durant le mandat, la création et la construction de centres de santé. Ceux-ci emploieront des professionnels salariés (médecins généralistes et spécialistes, infirmiers-ères, sages-femmes...).



60. Faire venir de nouveaux médecins dans le Roannais

Nous soutiendrons l'installation de médecins généralistes et spécialistes et veillerons à ce qu'ils soient attentifs aux enjeux d'inclusivité. Pour y parvenir, nous encouragerons le travail en équipe au sein de centres de santé ou de maisons médicales, mettrons à disposition des locaux professionnels ou des solutions de logement, accompagnerons l'installation des conjoint-es et faciliterons l'accueil durable des internes et des étudiant-es en médecine.



DÉFI 2

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE SANTÉ DE PRÉVENTION VOLONTARISTE, FAIRE CONNAÎTRE AUX USAGER·ÈRE·S LEURS DROITS ET LES DISPOSITIFS DE SANTÉ

61. Créer un plan local de prévention santé

Nous mettrons en place un plan local de prévention en santé, déployé dans l'ensemble des quartiers et des écoles. Il rassemblera l'ensemble des actions de la commune en matière de prévention, de promotion de la santé, de santé publique et de santé environnementale.

62. Accompagner les personnes éloignées du soin

Nous développerons et valoriserons les pôles de médiation de santé pour les habitant·e·s de Roanne dans chaque quartier. Cela permettra d'évaluer les besoins de la population roannaise et de faciliter le parcours de soin et de santé de chacun·e. Cela nous permettra de sensibiliser les personnels de santé au droit anti-discriminatoire.

63. Agir sur la santé par le sport

Nous informerons et sensibiliserons les habitant·e·s à l'importance de l'environnement et de l'activité physique pour la santé, et nous encouragerons des pratiques favorables au bien-être de toutes et tous. Nous envisageons la mise en place du dispositif du sport sur ordonnance, déjà expérimenté à Strasbourg.

64. Engager une campagne de dépistage des problèmes bucco-dentaires pour les élèves de primaire

Cette campagne vise à repérer précocement les problèmes bucco-dentaires chez les élèves afin de prévenir les complications, favoriser une bonne santé globale et orienter, si nécessaire, les familles vers une prise en charge adaptée. Elle contribue également à sensibiliser les enfants à l'importance de l'hygiène bucco-dentaire.



DÉFI 3

NOUS RENFORCERONS LES SOINS ET LE SUIVI EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE ET DE HANDICAP

65. Partenariat dans le domaine de la santé

Nous soutiendrons les associations qui mènent des campagnes de sensibilisation et prévention dans les domaines de la santé mentale, du handicap et de l'inclusivité.

66. Savoir agir

Nous développerons les formations aux premiers secours en santé mentale auprès des agents volontaires de la ville ainsi que des associations qui en font la demande.



DÉFI 4

NOUS ACCOMPAGNERONS LE VIEILLISSEMENT



67. Renforcer les actions du CCAS (Centre Communal d'Action Social) en faveur du maintien à domicile des personnes âgées

Nous étudierons les besoins existants et travaillerons en complémentarité avec le conseil départemental. Nous mettrons en place, par exemple, des tarifs de repas à domicile plus progressifs et mieux adaptés à la situation financière des seniors les plus précaires.



68. Soutenir les lieux de convivialité et les associations qui luttent contre la solitude et proposent des temps d'échanges pour les aidant-e-s des personnes âgées et/ou dépendantes.



69. Créer une offre publique d'habitat adapté et collectif, à des prix abordables pour nos aîné-e-s, avant l'EHPAD

Cette solution permet aux personnes âgées de rester autonomes plus longtemps, dans un logement sécurisé, accessible et pensé pour le vieillissement, tout en rompant l'isolement grâce à la vie collective. Elle offre une alternative humaine et progressive à l'entrée en EHPAD, souvent vécue comme contrainte, tout en maîtrisant les coûts pour les familles et les finances publiques. En développant ce type d'habitat, la collectivité anticipe le vieillissement de la population, favorise le bien-vivre ensemble et renforce une politique de solidarité locale, inclusive et digne.



PRÉCARITÉ ET EXCLUSION

UN TERRITOIRE VIVANT, OUVERT À TOUTES ET TOUS

Nous voulons un territoire vivant, à l'écoute des besoins de la population, un territoire plus solidaire qui combat les pauvretés et les exclusions, garantit la répartition équitable des richesses du territoire afin de permettre à chacun-e de trouver sa place et vivre dignement en Roannais.



DÉFI 1

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SERVICE PUBLIC POUR UN « TERRITOIRE ZÉRO NON RECOURS »



70- S'engager dans le dispositif Territoire Zéro Non Recours aux droits



L'expérimentation du territoire TZNR se déroule sur 3 ans (2023-2026) un peu partout en France. Le bilan qui se fera dès juillet 2026 permettra de décider des possibilités d'engagement dans ce dispositif qui paraît intéressant.



71- Limiter les effets de la fracture numérique



Nous poursuivrons l'accompagnement à l'usage des outils numériques avec l'appui des centres sociaux et dans le cadre d'une aide à l'accessibilité des droits. Nous encouragerons la mise en place des logiciels et systèmes d'exploitation libres et gratuits dans les associations afin de permettre l'apprentissage de ces outils gratuits au plus grand nombre et ainsi démocratiser l'usage des outils informatiques.



72- Agir sur un dispositif mobilisant des pairs-aidants pour lutter face au non-recours



Lutter contre le non-recours aux droits est un enjeu majeur de justice sociale. La commune peut s'appuyer sur des pairs-aidants, personnes ayant elles-mêmes vécu une situation d'aide ou de fragilité, pour informer, orienter et accompagner les habitant-e-s dans leurs démarches. En créant des espaces de pair-aidance en lien avec les services publics et les associations, la collectivité renforce l'accès effectif aux droits, la confiance envers les institutions et une action publique de proximité, plus humaine et plus efficace. Nous allons répertorier les expériences réussies quant aux réseaux de pair-aidance sur le territoire national et s'appuyer sur ces expériences pour en développer à Roanne. En la matière comme pour toutes les relations avec le milieu associatif et militant sur le terrain, le rôle de la mairie sera de fournir un soutien financier, logistique et moral.



DÉFI 2

METTRE FIN AUX PRÉCARITÉS DANS LE ROANNAIS



73. Renforcer l'action territoriale contre le chômage de longue durée

La Cour des comptes estime que l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée a démontré localement sa capacité à remettre durablement dans l'emploi des personnes très éloignées du marché du travail et à répondre à des besoins sociaux non couverts par le marché.

Elle juge souhaitable sa pérennisation tout en soulignant la nécessité d'un meilleur pilotage, d'une articulation avec les politiques publiques de l'emploi et d'une évaluation plus rigoureuse de son financement. L'agglomération étudiera la possibilité de mise en œuvre d'un dispositif inspiré de Territoires zéro chômeur de longue durée, au regard de ses capacités budgétaires et des cofinancements mobilisables avec une vigilance forte sur l'accompagnement qualitatif des personnes qui y participeraient.



74. Oeuvrer pour la sécurité des minorités en situation "critique"

Accompagner les familles non régularisées dans leurs démarches de régularisation, mise en sécurité des familles à la rue, prise en charge des jeunes LGBTQIA+ rejeté·e·s de leur foyer, ainsi que toutes les personnes victimes de violence.

Nous nous fixons l'objectif d'élaborer un dispositif d'hébergement pour les personnes fragilisées, assumé par la ville, afin d'assurer un toit pour toutes et tous de façon inconditionnelle dans des conditions adaptées aux personnes.



75. Encadrer les loyers et favoriser l'accession à la propriété non spéculative grâce aux offices fonciers solidaires, à l'habitat coopératif et au droit de préemption

Selon le diagnostic du plan local de l'habitat, la part d'acquéreurs non roannais augmente et les prix ont significativement augmenté ces dernières années. Il est pourtant essentiel de permettre aux habitant·es du territoire de pouvoir s'y maintenir et d'accéder à la propriété. Nous mobiliserons donc les différents outils à notre disposition pour poursuivre cet objectif.



76. Fixer l'objectif d'une commune zéro sans abri

A Roanne, plusieurs dizaines de personnes dorment dans la rue, sans abri. Souvent, les politiques de l'Etat sont insuffisantes et les solutions d'hébergement manquent. Il n'y a pas de motif qui justifie qu'on laisse quelqu'un, adultes ou enfants, femmes ou hommes, dehors, alors que nous pouvons faire autrement. L'espérance de vie des sans-abris est de 45 à 50 ans. La ville de Roanne a la capacité d'agir par de nombreux moyens pour éviter cela (logements vacants et appui sur le parc social, réquisition de locaux vides contre loyers aux propriétaires, Centre Communal d'Action Sociale, appui des acteurs associatifs en première ligne comme Phare en Roannais, etc.) Nous souhaitons faire de Roanne une ville digne qui relève l'objectif "Zéro sans abri".



DÉFI 3

DÉVELOPPER LES MISSIONS DE TOUS LES CCAS



77- Assurer à toutes et tous un accès immédiat, selon ses besoins, aux aides du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est un outil de solidarité fort que nous devons développer. A Roanne, 1 personne sur 4 vit en dessous du seuil de pauvreté. Les actions et le budget du CCAS doivent être renforcés.



78- Potentialiser les actions des CCAS



Impulser la création d'un CCAS inter-communal tout en assurant la proximité de ce service avec les usagers, pour développer des initiatives que les CCAS communaux ne peuvent prendre seuls en apportant un support en terme de moyens humains, ou financiers. En effet, certaines initiatives ou actions ne peuvent pas être prises seulement par un CCAS, car elles nécessitent la collaboration ou l'autorisation d'autres acteurs publics ou privés, souvent dans le cadre de la réglementation. La structure intercommunale pourra devenir un interlocuteur direct avec ces structures avec lesquelles les CCAS communaux se retrouvent aux frontières de leurs compétences. Cela devra permettre de porter les problématiques locales à un niveau supérieur afin de trouver des leviers efficaces.



79- Renforcer la prise en charge de la petite enfance sur le territoire en soutenant davantage les structures d'accueil compétentes qui sont en difficulté

Le nombre de signalements explose, les placements ASE (Aide Sociale à l'Enfance) également. Nombre de situations ne peuvent être quantifiées car difficilement repérables. Les droits de l'enfant sont pour nous une cause majeure. Un travail de diagnostic sera réalisé dans un premier temps afin d'évaluer les besoins humains et logistiques très précisément. La priorité sera d'intensifier le soutien aux acteurs non lucratifs de terrain en difficulté ces dernières années.



**UN AUTRE ROANNAIS, SOCIAL,
ÉCOLOGIQUE ET DÉMOCRATIQUE
EST POSSIBLE ET NÉCESSAIRE !**



DÉFI 4

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ET ÉQUIPEMENTS À VOCATION SOCIALE



80. Mobiliser tous les leviers pour mettre en valeur les solidarités

Soutenir les actions inter-associatives, fêtes de quartier, fêtes de l'amitié entre les peuples, journées des solidarités. A l'heure actuelle, les politiques de désintégration sociales et le climat de peur généralisée instaurée par les médias privés sont un fléau pour notre cohésion et notre fraternité. Nous soutiendrons au maximum toutes les initiatives visant à briser les barrières sociales et interculturelles.



81. Créer une maison de la vie associative, avec salarié-e-s municipaux-pales

Ces agents auront pour mission d'accueillir, de conseiller, d'accompagner le monde associatif dans son quotidien. La structure mettra à leur disposition les moyens et les ressources nécessaires à la gestion et au développement des activités des associations. Elle permettra la mutualisation des ressources, la réflexion commune, la concertation et la construction d'actions collectives. Les agents auront une formation spécifique en droit du travail pour permettre aux associations employeuses d'assumer au mieux leur rôle d'employeur dans le respect du droit et des intérêts des salarié-es.



82. Développer les maisons "France services"



"France Services" implique d'offrir une réponse concrète et accessible aux besoins des habitant-e-s. À Roanne, un accueil existe actuellement au Mayollet et au quartier du Parc. Nous voulons maximiser l'adéquation entre les besoins et l'offre de ce service. Nous nous attacherons à développer ces services en nous appuyant sur les compétences renforcées des agent-es et en assurant une accessibilité optimale, notamment par une sensibilisation accrue de tous les personnels en lien avec "France services", pour un service inclusif et adapté à toutes. Cela implique également une information suffisante auprès des publics en difficultés (Personnes âgées ou autres).



83. Sécuriser et renforcer les budgets des centres sociaux

Les centres sociaux jouent un rôle clé dans la cohésion sociale, l'insertion et l'accompagnement des publics vulnérables, et leur financement est crucial pour assurer la continuité et la qualité de leurs actions. Nous serons attentifs à maintenir un soutien important à ces structures. Nous pourrions également apporter un soutien logistique ou humain pour aider au développement et à la coordination des partenariats avec les acteurs locaux et/ou régionaux si cela s'avère nécessaire.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

FORMATION, ÉDUCATION ET PRÉVENTION

L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Nous voulons faire de l'éducation une des priorités de l'action municipale, pour favoriser l'épanouissement de chacun-e, en construisant un projet éducatif émancipateur, inclusif et accessible à tou-te-s, doté des moyens humains et financiers nécessaires, afin de contribuer à offrir à chaque individu, tout au long de sa vie, éducation et formation de qualité, sur tout le territoire.



DÉFI 1

GARANTIR L'ÉGALITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

84. Renforcer les liens des écoles avec les CCAS

Nous orienterons les actions du Centre Communal d'Action Sociale pour accompagner les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 900 € dans le financement des activités annexes sur le temps scolaire (déplacements, matériels spécifiques pour des sorties, cinémas...).

85. Faciliter l'accès au dispositif de PRE (Programme de Réussite Educative)

Le Programme de Réussite Éducative, porté notamment par le CCAS, vise à accompagner les enfants et adolescents en situation de fragilité afin de favoriser leur réussite scolaire, éducative et sociale, en mobilisant un accompagnement individualisé et coordonné avec les familles et les partenaires. Nous assurerons une information claire sur ses missions, en renforçant ses moyens.

86. Sur la base de l'évaluation du PEDT (Projet Éducatif du Territoire) avec toutes les parties prenantes, de la maternelle à l'université, il faut renforcer les moyens mis à sa disposition pour améliorer la cohérence des activités proposées et la coordination des divers secteurs et acteurs locaux. Promouvoir les liens entre les écoles, le monde associatif et les centres sociaux



FAVORISER L'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE TOUT AU LONG DE LA VIE

87. Partir pour apprendre

Offrir la possibilité à chaque élève de Roanne, sur la base de critères sociaux, de partir en classes transplantées ou classes vertes au moins une fois dans son cycle scolaire (de la maternelle au CM2), en s'appuyant sur les projets proposés par les enseignant-es volontaires et structurés à l'échelle du cycle avec l'équipe éducative.

88. Sortir en proximité pour apprendre

Financement d'un moyen de transport, jusqu'à 3 fois par an et par classe, pour les sorties pédagogiques, sportives ou culturelles de proximité si aucune alternative en mode doux (piétons) n'existe (450 € par année par classe).

89. Encourager une meilleure implantation de l'Education à la Vie Affective et Relationnelle dans le premier degré

L'EVAR vise à accompagner les enfants dans la compréhension de leurs émotions, des relations aux autres et du respect de soi et d'autrui, en favorisant l'égalité, la prévention des violences et la construction de relations saines. Nous soutiendrons les dynamiques locales en favorisant la coopération entre les acteurs institutionnels et les intervenant-e-s de l'éducation populaire (compagnies de théâtre, professionnels...).





DÉFI 3

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES TEMPS MÉRIDIENS ET PÉRISCOLAIRES



90- Manger bio et local

D'ici la fin du mandat, s'approcher d'une proposition de repas à 100% bio et local, (hors produits spécifiques) en soutenant les filières locales.



91- Manger et se nourrir de découvertes

Éduquer les enfants au goût, à la pratique culinaire, à une alimentation équilibrée. Continuer d'assurer la possibilité de choisir un repas végétarien chaque jour permettant aussi d'assurer la neutralité laïque et l'accueil de tous les enfants dans les cantines scolaires.



92- Diviser par 3 les prix de la cantine pour les familles les plus précaires

Actuellement, le prix plancher de la cantine scolaire est de 3 euros par repas, ce qui reste trop élevé pour les familles les plus précaires. Pour certaines familles, chaque euro compte. Nous souhaitons instaurer une tarification plus progressive, accessible à 1 euro au plus, pour les plus précaires.



93- Accueillir selon les besoins de l'enfant

En concertation avec les écoles, nous adapterons les temps méridiens et périscolaires au développement de l'enfant et à son besoin de détente (espaces de repos, de jeux, créatifs...).



DÉFI 4

AUGMENTER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES, DES PERSONNELS ET DES FAMILLES



94- Végétaliser les cours d'école

Nous planifierons un programme pluriannuel de dégoudronnage, de renaturation et de végétalisation des cours d'école en concertation avec les équipes éducatives et d'entretien, et les élèves, centré sur les besoins de la communauté éducative.



95- Développer et aménager les espaces végétalisés urbains pour faciliter la pratique de la classe dehors

Soutenir la classe dehors, c'est offrir aux enfants des conditions d'apprentissage plus favorables, en lien direct avec la nature et leur environnement. Les temps d'enseignement en extérieur améliorent la concentration, le bien-être et la motivation des élèves, tout en développant l'autonomie, la coopération et la curiosité.



POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET OUVERTE AUX ENJEUX SOCIAUX

96. Favoriser l'ouverture à la citoyenneté (inclusivité, renforcer la formation aux médias...) par le soutien à l'éducation populaire

97. Éduquer au mode électif dans le cadre du CME (Conseil Municipal des Enfants) et du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Actuellement, les enfants élu·es peuvent le rester toute leur scolarité, les mandats n'ont pas de fin. Les collégien·nes n'ont pas du tout d'élection. Nous travaillerons avec les services et les établissements scolaires pour repenser ce fonctionnement afin que les élèves soient plus impliqués dans un processus de représentation plus démocratique.

98. Défendre la laïcité, la faire connaître et veiller à son respect (neutralité de l'état et des agents du service public, liberté de conscience et liberté de culte des personnes)

Nous allons créer une commission extra-municipale laïcité accompagnée de moyens humains pour animer des débats dans les établissements scolaires en concertation avec les équipes éducatives, organiser des journées de sensibilisation dans les écoles, dans les associations, impulser une journée de la laïcité sur la ville chaque année...

99. Soutenir les élèves à Besoins Éducatifs Particuliers

Quand cela s'avérera nécessaire, nous prenons l'engagement que la municipalité prendra en charge les heures supplémentaires pour accompagner les EBEP (Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers) sur les temps méridiens et périscolaires. En début d'année scolaire dernière, plusieurs enfants s'étaient retrouvés en difficulté en raison de la défaillance de l'Etat en début d'année scolaire.

100. Garantir un montant suffisant d'aide pour les fournitures scolaires

Des enseignant·e-s nous ont partagé l'insuffisance du montant des fournitures scolaires mis à disposition pour chaque élève. Nous organiserons un diagnostic des besoins pour s'assurer que le montant prévu soit à la hauteur des nécessités pédagogiques.



APPLIQUER UNE TOTALE TRANSPARENCE SUR LES MOYENS ALLOUÉS AUX ÉCOLES PRIVÉES SOUS CONTRAT

101. Garantir une application stricte du forfait communal

Nous rendrons public le mode de calcul du forfait communal (que l'opposition au conseil municipal n'a jamais pu obtenir). Celui-ci permet de définir le montant du financement que la ville doit verser aux écoles privées sous contrats pour chaque élève qu'elles inscrivent. Nous appliquerons l'égalité, entre privé et public dans la limite de la loi, qui ne s'applique strictement qu'au temps d'enseignement.

CULTURE ET SPORT

CULTURE ET SPORT POUR TOU-TE-S, PARTOUT, DE 0 À 122 ANS

Nous porterons une politique culturelle et sportive ambitieuse, accessible à toutes et tous, à chaque âge de la vie, visant à soutenir la création, encourager les pratiques amateurs, renforcer l'intégration et les liens sociaux, développer les sports de pleine nature et favoriser l'épanouissement individuel et collectif.



DÉFI 1

FAIRE VIVRE UN RÉSEAU ASSOCIATIF DYNAMIQUE, OUVERT, ÉQUITABLE ET QUI PREND EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES CULTURES



102- Soutenir activement les associations

Parce que notre territoire ne serait pas aussi dynamique sans les associations de bénévoles ou de salarié-es qui agissent au quotidien pour la vie collective, culturelle, sociale ou sportive, Roanne portera dans ses valeurs la volonté de les accompagner. Les nombreux équipements de la ville seront mis à disposition à très bas coût pour organiser des événements et des manifestations. Notre aide sera aussi bien logistique et matérielle qu'administrative. La richesse et le dynamisme de ce tissu associatif participent à notre cohésion sociale et à notre identité commune.



103- Créer des pôles culturels complémentaires au pôle de création artistique LeLABO, ouvert à tous·tes, dont un offrant des espaces plus importants

Parce que les acteur·rice·s du monde culturel et associatif ont besoin d'un lieu de création, d'accueil, de répétition, de rencontres, de travail en commun, un pôle culturel offrant des espaces plus importants permettra d'accompagner concrètement la dynamique de leur réseau, l'élaboration de leurs projets et d'élargir l'accès à la culture et à la vie associative dans chaque quartier.



104- Relancer l'association l'Office des sports comme outil de démocratie participative, de coordination des associations et de construction d'un projet sportif local où la ville est représentée

Des associations ont manifesté leur souhait de le voir renaître. Cet outil de travail collaboratif, abandonné par la municipalité en 2014 sera reproposé au monde sportif associatif.



DÉFI 2

DÉVELOPPER DES LIENS ENTRE L'ÉCOLE, LE SPORT ET LA CULTURE



105. Garantir la gratuité et l'accessibilité des actions culturelles et sportives à l'école

Nous apporterons un soutien de 20 euros par enfant, en mobilisant des acteurs du monde culturel et sportif pour enrichir les projets d'école à la demande des enseignant·es et éducateur·rice·s.



DÉFI 3

PERMETTRE L'ACCESSIBILITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE À UNE OFFRE VARIÉE QUI STIMULE LES PRATIQUES SPORTIVES ET CULTURELLES



106. Identifier et lever les freins à la participation aux activités culturelles et sportives

Avec les centres sociaux, les éducateur·rice·s, les divers acteur·rice·s culturels et sportifs, nous recenserons ce qui fait obstacle à cette participation et encouragerons des projets contribuant à y remédier, comme par exemple, les actions « Hors-les murs » sur les quartiers et l'ensemble du territoire.



107. Promouvoir la diversité des cultures et le pluralisme des pratiques culturelles (conformes aux droits fondamentaux)

La coexistence de différentes cultures au sein de notre société est une source d'échanges, de découverte et de créativité et constitue un facteur de lien social par la culture. La diversité culturelle n'est pas qu'une simple accumulation de cultures, elle prend en compte les différences de genre, d'âge, de langue ou d'autres dimensions comme le handicap et la neurodiversité et constitue une richesse. En effet, notre avenir repose non seulement sur notre capacité à accepter des différences, mais aussi sur notre compréhension de la diversité et sur notre volonté d'apprendre et de nous enrichir mutuellement. Donner à voir diversité et pluralisme culturels enrichit non seulement notre société, mais renforce aussi notre cohésion sociale.



108. Développer des sections de sport adapté et handisport dans les clubs



Encourager dans les clubs et via des événements, le développement de sections de sport adapté et handisport et la pratique de sport de nature par un soutien logistique et financier.



FAVORISER L'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE PAR LA PRISE EN COMPTE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ENVIES ET INITIATIVES LOCALES

109- Enrichir qualitativement les actions culturelles existantes

(Roanne Table Ouverte, Fête de la musique, festivités de Noël...), afin de mieux les inscrire dans nos ambitions de démocratisation, de diversité et d'accessibilité pour toutes et tous.

Cela suppose par exemple d'en diversifier les lieux de réalisation, la tarification, d'élargir la participation à une plus large diversité du public, de favoriser l'accès des personnes handicapées aux événements culturels (audioguides, langue des signes, déplacement...) et d'impliquer les habitant·e·s en tant qu'acteur·rice·s dans ces événements comme la biennale de la Danse.

110- Engager un moratoire sur le centre aqualudique

Ce projet, dont les travaux sont pleinement lancés en 2026, est estimé à un coût extrêmement important. Nous dénonçons depuis longtemps la stratégie de l'agglomération, qui a conduit Le Coteau et conduira Roanne à planifier la fermeture de piscines de proximité existantes. Le coût financier de ce projet se chiffrerait au total (car les informations communiquées par la majorité changent tout le temps !) entre 50 et 70 millions d'euros ! C'est énorme, et autant d'argent en moins pour d'autres priorités. En 2026, c'est ainsi environ 65% du budget d'investissement de l'agglomération qui y sera consacré. A ce stade, il est impossible de certifier que l'arrêt de ce projet est réalisable. Dès notre élection, nous analyserons, avec les services, les possibilités d'adaptation pour en réduire l'impact économique et environnemental et permettre le maintien de structures de proximité existantes ou le développement de nouvelles.

111- Poursuivre le développement du projet muséal du Musée Déchelette et rester vigilant sur les conditions de mécénat

Actuellement, le projet est estimé à 28 millions d'euros dans les prochaines années et le projet culturel et scientifique prévoit une politique de mécénat d'entreprise qui peut influencer l'orientation culturelle et présente une forte dimension de locations privatives et élitistes. Nous étudierons les orientations actuelles pour s'assurer que le Musée soit un lieu de rencontres culturelles et sociales, et non pas un lieu de séparation sociale. Nous nous réservons également la possibilité de revoir l'enveloppe financière selon les priorités budgétaires de la ville.



VEILLER AU RESPECT DU VIVANT DANS LE SPORT, LA CULTURE ET LES LOISIRS

- 112- La commune s'engage à encadrer la pratique de la chasse et à encourager des pratiques alternatives**
En plaçant la sécurité des personnes, le respect du vivant et la préservation de la biodiversité au premier plan, nous veillerons sur l'organisation des battues administratives par arrêtés préfectoraux et, dans la mesure du possible sur les baux de chasse environnants en informant le public sur les périodes et zones de chasse, à la signalisation des battues, ainsi qu'au respect strict des règles de sécurité.
- 113- La commune rappellera et fera respecter les interdictions relatives aux pratiques cruelles envers les animaux**, en lien avec les autorités compétentes, et pourra saisir les services de l'État en cas de manquement constaté.
- 114- Par ailleurs, nous encouragerons le développement de pratiques alternatives respectueuses du vivant, telles que l'observation de la faune, la photographie animalière et les actions de sensibilisation à la biodiversité, notamment sur les espaces naturels communaux**
Ces actions contribueront à une meilleure cohabitation des usages, à la valorisation du patrimoine naturel et à une approche apaisée de la relation entre l'humain et le vivant.



SÉCURITÉ

Important : Notre vision de la sécurité ne se résume pas à ce chapitre mais s'inscrit de façon transversale à ce programme. Pour nous développer la sécurité, c'est aussi par exemple pouvoir être mis-e en sécurité en cas de violences familiales (mesure 123), c'est permettre à chacun-e d'avoir un toit sous lequel dormir (75), c'est pouvoir avoir un accès à une alimentation saine (40), c'est agir pour limiter les catastrophes futures liées aux changements climatiques (29) ou encore avoir un accès plus facile aux soins (59), etc.

115- Développer une police de proximité

La municipalité mettra en place une police municipale de proximité, fondée sur une présence visible, régulière et apaisée. Son action visera à renforcer durablement la relation de confiance avec la population et à faire de la prévention un axe central de l'intervention policière. Cette orientation s'appuiera sur une formation adaptée des agents aux réalités locales, le développement de patrouilles à pied ou à vélo (mobilités douces) et l'instauration de points de contact réguliers avec les habitants, afin de traiter les difficultés du quotidien au plus près du terrain.

116- Construire une police municipale sans armes létales

Dans le continuum de sécurité, la police municipale occupe un rôle très différent de la police nationale ou de la gendarmerie et ne s'y substitue pas. Elle s'occupe par exemple de la gestion de la circulation piétonne, du stationnement, des incivilités, de la coordination de manifestations locales (foires, marchés...), de la tranquillité publique et de la prévention et de la médiation... A contrario, la police nationale se charge par exemple de la lutte contre la criminalité organisée, du terrorisme, des arrestations judiciaires sous mandat, etc. Pour autant, aujourd'hui les agents de la police municipale sont équipés au quotidien d'armes létales. Différentes études montrent que les policiers armés sont perçus plus négativement en détournant l'attention vers la force et la confrontation plutôt que vers la proximité ou la médiation. C'est pourquoi nous travaillerons à cesser ou à réduire l'armement léthal de la police municipal en le réservant le cas échéant à des situations spécifiques définies. Cette évolution se construira en concertation dans le cadre du dialogue sur la convention de coordination entre la police nationale et la police municipale.

117- Arrêt du développement de la vidéosurveillance

Dans un premier temps, nous arrêterons le développement de la vidéosurveillance à Roanne et lancerons une enquête indépendante pour évaluer réellement son efficacité, jugée très limitée par plusieurs études officielles. Au regard de son coût et des enjeux pour les libertés publiques, une décision de poursuite ou d'arrêt de la vidéosurveillance sera prise par référendum local à l'issue de cette évaluation.

LUTTER CONTRE LES DOMINATIONS ET DISCRIMINATIONS

Nous voulons un territoire où chacun et chacune peut réussir et s'épanouir sans subir de discrimination, tisser des liens sociaux dans le respect de tout.e.s, et se sentir pleinement reconnu. Notre objectif est de faire de notre ville un espace de vie véritablement antiraciste, féministe, inclusif, égalitaire.

118. Mettre en place un observatoire communal des discriminations et violences associées, en lien avec les associations et les habitant.e.s

Mener dans ce cadre des campagnes de sensibilisation sur les discriminations. Former et accompagner l'ensemble des agents municipaux sur l'antiracisme et la lutte contre le sexisme et la LGBTIphobie.

119. Pratiquer l'écriture inclusive dans toutes les communications de la mairie et dans les offres d'emploi

Pratiquer l'écriture inclusive permet de reconnaître toutes les identités de genre et de favoriser l'égalité en évitant un langage genré qui peut exclure ou invisibiliser certaines personnes.

120. Soutenir et développer des temps forts de lutte contre les discriminations

Journées nationales et internationales, et semaines locales de l'égalité et de l'inclusivité portées par les communes et agglomérations.

121. Soutenir les acteur.e.s engagé.e.s dans la lutte contre les discriminations

Soutenir économiquement et matériellement les centres sociaux et associations dans leurs projets de lutte contre les discriminations.

122. Améliorer les conditions d'accueil des voyageurs, en particulier sur les sites d'accueil et dans l'accès à la scolarité, en lien avec les compétences de l'agglomération.

123. Mettre en place un dispositif d'urgence pour la prise en charge des personnes vulnérables, dont les femmes victimes de violences et les jeunes LGBTQIA+ rejeté.e.s de leur foyer, incluant soins et logement d'urgence.

124. Une ville engagée pour la cause LGBTQIA+

La Ville affirmera son engagement en soutenant les événements LGBTQIA+, essentiels pour la reconnaissance des droits, la visibilité et la lutte contre les discriminations.

125. Développer la formation des médecins généralistes aux enjeux de santé LGBTQIA+ en

centres de santé, par la mise en place de conventions partenariales avec les médecins et l'ARS.

126. S'assurer que les terrains de sport communaux soient en libre accès à toutes et tous

Garantir le libre accès aux terrains de sport communaux, c'est permettre à chacune et chacun de pratiquer une activité physique sans barrières financières, favoriser la santé et renforcer le vivre-ensemble.

127. Mettre à disposition des protections périodiques jetables dans tous les lieux accueillant du public, et envisager la gratuité pour les mineures.

En France, près de 30 % des jeunes femmes déclarent avoir déjà renoncé à l'achat de protections périodiques pour des raisons financières. Cette réalité montre que la précarité menstruelle n'est ni marginale, ni exceptionnelle. Mettre à disposition des protections périodiques dans les lieux accueillant du public, et envisager leur gratuité pour les mineures, constitue une mesure de santé publique et de dignité.

128. Garantir l'accessibilité et l'autonomie des personnes en situation de handicap

La municipalité garantira des cheminements accessibles et sécurisés dans tous les quartiers, et poursuivra le développement du stationnement adapté près des services et équipements publics, et assurera une signalétique claire et accessible à toutes et tous.

Un programme pour penser la ville de Roanne et le Roannais de demain.



Franck BEYSSON

Ce programme a été élaboré dans une démarche participative, centrée sur un diagnostic de notre territoire : quel état des lieux en matière de besoins d'accès à la santé ? Des précarités ? De besoins économiques et de productions locales ? De mobilités et d'habitats ? Quels diagnostics environnementaux peut-on faire ?... À partir de ces constats, nous avons identifié avec la participation de plus de 250 habitant.e.s les principaux défis auxquels est confronté le Roannais et nous y avons associé des actions concrètes, afin d'y répondre de manière adaptée et durable. Ces réponses politiques sont ancrées sur nos valeurs démocratiques, de justice sociale et de respect de l'environnement.

Les actions proposées sont là pour répondre à des défis mais s'inscrivent parfois à la croisée de plusieurs thématiques, reflétant la complexité et l'interconnexion des enjeux locaux. Pour faciliter leur lecture et leur mise en œuvre, elles restent regroupées sous de grandes thématiques transversales : écologie et climat, santé, éducation, culture et loisirs, sécurité, habitat et mobilités...

Ces actions sont réparties en trois grandes parties : vie démocratique et gouvernance, un pacte social et écologique, bien vivre ensemble, offrant ainsi un cadre clair qui guide notre engagement collectif pour un territoire plus résilient, solidaire et participatif. Les mesures que nous proposons seront soutenues par nos élu.e.s au niveau de la ville de Roanne mais aussi de Roannais Agglomération où nous serons amenés à siéger.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.laveniragaucheenoannais.fr

OU VENEZ NOUS RENCONTRER À NOTRE LOCAL DE CAMPAGNE
52 RUE MARÉCHAL FOCH · 42300 ROANNE

